

Nom :

Le / /2021

Adresse :

N°Tel :

E.mail :

OBJET : OBLIGATION VACCINALE

Objet : Mise en demeure

Par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

SOUS TOUTES RÉSERVES

Nom et prénom du stagiaire :

Madame, Monsieur le Directeur,

S'agissant des élèves inscrits au Lycée professionnel, dans le cadre d'une formation en alternance, pour une durée limitée, ces derniers n'étant pas présent de manière quotidienne au sein de l'établissement, se retrouvent donc non soumis à l'obligation dite vaccinale.

L'élève en alternance est présent ponctuellement.

L'article 12 de la loi du 5 août 2021, relative à la gestion de la crise sanitaire dispose que :

« III. - Le I ne s'applique pas aux personnes chargées de l'exécution d'une tâche ponctuelle au sein des locaux dans lesquels les personnes mentionnées aux 1°, 2°, 3° et 4° du même I exercent ou travaillent ».

De ce fait, un élève en alternance, n'est pas soumis à ladite obligation vaccinale.

En vous souhaitant une bonne réception.

Très sincèrement.